

**FCP de droit français**

**OBJECTIF EURIBOR  
CONVERTIBLE 12 MOIS**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 mars 2017

**Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS**  
**Dépositaire : Caceis Bank**  
**Commissaire aux comptes : Ernst & Young Audit**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	13
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	18

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Objectif Euribor Convertible 12 mois (FCP) Code ISIN FR0011031616 Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS

#### Objectif et politique d'investissement

- **Classification de l'OPCVM** : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.
- **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion vise, sur une durée de placement recommandée d'un an, à atteindre une performance nette de frais de gestion supérieure à l'EURIBOR 1 an constaté à la fermeture du marché le jour du lancement et au début de chaque nouvelle période de un an, plus 0,30% avec un objectif de volatilité inférieur à 1,5%.
- **Politique d'investissement** : Pour réaliser cet objectif de gestion la stratégie du FCP vise à organiser sur des périodes d'un an commençant pour la première période le 01/06/2011, jour de la création du FCP, le portefeuille du FCP en deux « poches » distinctes :
  - une « poche obligataire » pour au minimum 70% de l'actif net. Cette poche sera majoritairement investie dans des obligations et des titres de créances négociables conférant une durée moyenne pour le fonds comprise entre 0,5 an et 1,5 ans à la date anniversaire du fonds. La durée individuelle de chaque obligation ou titre négociable de cette poche ne pourra pas dépasser 3 ans. L'investissement porte sur une vingtaine d'émetteurs environ pour diversifier le risque crédit. Cette poche aura une gestion peu active correspondant à un « portage » entre deux dates anniversaire. En cas de défaut d'un ou plusieurs titres présents en portefeuille et après consultation de l'équipe crédit, le gestionnaire déterminera le calendrier de cession du (ou des) titre(s) concerné(s) dans l'intérêt des porteurs.
  - une « poche d'obligations convertibles » représentant au maximum 30% de l'actif net du FCP avec une gestion active.

La part actions du Fonds ne proviendra que de la conversion d'instruments et / ou de l'exercice d'options présentes en portefeuille. La gestion visera à maintenir l'exposition actions globale du portefeuille (delta actions) en dessous de 10% de l'actif.

Cette poche a pour but de créer un surcroît de performance.

Le gérant pourra modifier cette stratégie selon ses anticipations concernant l'évolution de la courbe de taux. Dans l'éventualité d'une hausse marquée des taux d'intérêts, le gérant pourra, à sa discrétion s'exposer aux taux via des obligations à taux variable ou effectuer des swaps de taux sur une partie du portefeuille.

La cible de volatilité du FCP est inférieure à 1,5%. La fourchette de sensibilité à l'intérieure de laquelle le FCP est géré est de 0 à 3.

Le portefeuille est composé :

- d'obligations et titres de créances négociables à taux variables, fixes ou indexés émis par des entreprises ou des institutions financières. Les investissements portent uniquement sur des titres émis en Euro. Ces obligations pourront faire l'objet d'un swap de taux dans le but d'indexer le portefeuille sur son taux de référence. Ces obligations seront aussi bien de la catégorie investment grade (AAA à BBB- chez Standard & Poor's et de Aaa à Baa3 chez Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, que de la catégorie spéculative/high yield (BB+ à B- chez Standard & Poor's et de Ba1 à B3 chez Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou des OPC spécialisés high yield ou encore des obligations non notées par une agence de notation.
  - d'obligations convertibles libellées en euros, d'obligations convertibles assimilables, d'obligations échangeables contre des actions, d'obligations à bon de souscription d'actions, d'obligations et de titres de créance négociables émis par des entreprises, des institutions financières et/ou par des Etats souverains européens jusqu'à 30% maximum de l'actif net et 10% de sensibilité action du FCP. Ces obligations seront aussi bien de la catégorie investment grade (AAA à BBB- chez Standard & Poor's et de Aaa à Baa3 chez Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, que dans la catégorie spéculative/high yield (BB+ à B- chez Standard & Poor's et de Ba1 à B3 chez Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou des OPC spécialisés high yield ou encore dans des obligations non notées par une agence de notation.
  - d'obligations spécifiques en Euro : instruments financiers émis ou garantis par un Etat européen, par les collectivités territoriales d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou par un organisme international. Ces obligations seront aussi bien de la catégorie investment grade (AAA à BBB- chez Standard & Poor's et de Aaa à Baa3 chez Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, que de la catégorie spéculative/high yield (BB+ à B- chez Standard & Poor's et de Ba1 à B3 chez Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou des OPC spécialisés high yield, ou encore des obligations non notées par une agence de notation.
  - d'obligations foncières émises par les sociétés de crédit foncier européennes ou en titres européens équivalents, en obligations émises par un établissement de crédit européens. Ces obligations seront aussi bien de la catégorie investment grade (AAA à BBB- chez Standard & Poor's et de Aaa à Baa3 chez Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, que dans la catégorie spéculative/high yield (BB+ à B- chez Standard & Poor's et de Ba1 à B3 chez Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou des OPC spécialisés en titres spéculatifs high yield ou encore dans des obligations non notées par une agence de notation.
  - d'OPCVM ou FIA respectant les quatre critères de l'article R.213-14 du Comofi, monétaires, monétaires court terme, obligataires ou diversifiés de droit français ou européen jusqu'à 10% maximum de l'actif net. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
- La société de gestion ne dépend pas exclusivement et mécaniquement des notations des agences mais recourt à sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit des titres entrant dans le portefeuille.

Le gérant n'investira pas dans des obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds).

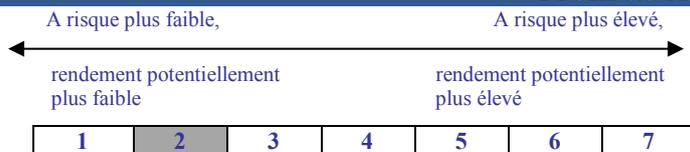
Le FCP peut également utiliser des futures sur actions à hauteur de 5% maximum de l'actif net, dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), des futures sur taux et de change, des options sur taux, des swaps de taux et de change, et du change à terme à, sur des marchés réglementés, organisés, et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, de change et de crédit.

Le portefeuille peut également être investi en titres intégrant des dérivés à hauteur de 30% maximum de l'actif net.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

- **Faculté de rachat** : les demandes de rachat sont centralisées avant 11h00 chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative auprès de Caceis Bank France S.A. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement.
- **Durée de placement recommandée** : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai d'un an.

#### Profil de risque et de rendement



##### Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement du FCP dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

##### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de crédit** : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du FCP.

**Risque de liquidité** : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs avec pour conséquence une possible baisse de la valeur liquidative du FCP.

**L'impact des techniques telles que des produits dérivés** est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre FCP.

## 2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

### **Modification commissions de Souscriptions/Rachats**

Le Président de la société de gestion a décidé, pour le FCP OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 MOIS (FR0011031616), la modification de l'applicabilité des commissions de souscriptions et de rachats acquises au Fonds, comme suit :

- Commission de souscription acquise au FCP :  
Néant si souscription :
  - Dans les 30 jours précédant la date anniversaire de démarrage du Fonds, et
  - Le 1<sup>er</sup> jour de chaque date anniversaire de démarrage du Fonds,  
Sinon, 4% TTC.
  
- Commission de rachat acquise au FCP :  
Néant si rachat :
  - A la date anniversaire de démarrage du Fonds, et
  - Dans les 30 jours précédant la date anniversaire de démarrage du Fonds,  
Sinon, 4% TTC.(Jour de démarrage du Fonds : 1<sup>er</sup> juin 2011).

**Date effet : 29 avril 2016**

### **Modification jour évaluation**

Pour mémoire, il a été décidé de modifier le prospectus du FCP OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 mois (FR0011031616) afin que :

> Lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France, les VL soient datées de ce même jour et *non plus du dernier jour de la période chômée*.

Exemple : Si le jour d'évaluation est un vendredi, la VL sera datée du vendredi et *non plus du dimanche*.

**Date effet : 6 juillet 2016**

### **Mutation du FCP**

Le Président de la Société Lazard Frères Gestion a décidé pour le FCP OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 MOIS (FR0011031616) les mutations suivantes :

- 1) Changement de dépositaire :  
Cette fonction sera assurée par Caceis Bank, en lieu et place de Lazard Frères Banque.
  
- 2) Changement de délégataire de la gestion comptable :  
Cette fonction sera assurée par Caceis Fund Administration, en lieu et place de Lazard Frères Gestion.

L'établissement en charge de la réception des ordres de souscription et de rachat sera Caceis Bank.

- 3) Changements apportés au prospectus :
  - Recours désormais possibles aux CDS (Dérivés de crédit).
  - Modification des dates de règlement des souscriptions et des rachats : J+2, *en lieu et place de J+1*.
  - Modification du barème des commissions de mouvement sur Instruments sur marché à terme : Néant, *en lieu et place de 25% des frais de courtage*.

**Date d'effet : 14 octobre 2016**

### 3. RAPPORT DE GESTION

#### EVOLUTION ET PERFORMANCE

Au cours de cet exercice, l'actif net du Fonds a connu l'évolution suivante :

de € 12 736 801,10 le 31 mars 2016, il est passé à € 25 128 477,58 le 31 mars 2017.

Le nombre de parts en circulation au 31 mars 2017 est de 2 332.

La valeur liquidative de € 10 605,16 le 31 mars 2016, est passée à € 10 775,50 le 31 mars 2017, ce qui correspond à une évolution de 1,61%.

La performance de l'indice sur la période est de 0,31%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

#### Information relative aux mouvements du portefeuille sur la période :

##### Les principaux titres:

##### À l'achat :

Isin	Libellé	Montant Net €
FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	6 526 464,94
FR0000983751	FCP Amundi Tresor Ct Ic-(3d)	3 596 952,74
FR0010535971	Bpce Tx Var.(perp.) 07-30oc-A	1 989 802,55
FR0012650281	Air France-Klm Tv 15-01ap-A	1 941 028,95
FR0010603159	Credit Ag.8,20% 08-31mr-A	1 914 549,60

##### À la vente :

Isin	Libellé	Montant Net €
FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	7 526 651,44
FR0000983751	FCP Amundi Tresor Ct Ic-(3d)	3 483 617,79
FR0123562110	Gemalto B0t 10/05/2016	700 000,00
FR0011374099	Air France-Klm 61/4%12-18ja18a	633 275,34
XS0272401356	Heta Ass.re41/4%emtn06-31oc16a	428 106,88

#### ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

##### Introduction

L'année écoulée a été marquée par deux événements politiques inattendus : le vote britannique en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, en juin 2016, et la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles américaines, en novembre 2016. Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, ces deux événements ont été bien absorbés par les marchés financiers et l'économie mondiale. L'activité a même accéléré au second semestre de 2016, après un premier semestre médiocre, à la fois dans les économies avancées et dans les économies émergentes, permettant un rebond des échanges mondiaux en fin d'année. L'amélioration du climat des affaires au début de 2017 laisse attendre une poursuite de cette tendance, bien que les incertitudes politiques restent importantes. De manière générale, l'inflation s'est redressée dans les pays avancés, essentiellement du fait de la remontée des cours de l'énergie, alors que les tensions sous-jacentes sont restées modérées. En revanche, l'inflation a ralenti dans les pays émergents exportateurs de matières premières, grâce à la dissipation des effets de la dépréciation passée des devises.

Globalement, les politiques monétaires des grandes banques centrales sont restées très accommodantes. La Réserve Fédérale (Fed) a été très prudente, avec deux hausses de taux de 25 points de base. La Banque centrale européenne (BCE) a réduit le montant de ses achats mensuels d'actifs mais elle a maintenu un discours accommodant et allongé la durée de son programme d'achats. La Banque du Japon a annoncé un contrôle de la pente de la courbe des rendements et la Banque d'Angleterre a réduit son taux directeur. Sur cette toile de fond d'accélération de la croissance et de l'inflation, les marchés actions ont été dynamiques, alors que les marchés obligataires ont été pénalisés par la remontée des taux d'intérêt.

<b>Croissance du PIB en volume (%)</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017 (e)</b>	<b>2018 (e)</b>
Monde	3,4	3,1	3,5	3,6
Pays avancés	2,1	1,7	2,0	2,0
Pays émergents	4,2	4,1	4,5	4,8
Zone euro	2,0	1,7	1,7	1,6
Etats-Unis	2,6	1,6	2,3	2,5
Japon	1,2	1,0	1,2	0,6
Royaume-Uni	2,2	1,8	2,0	1,5
Chine	6,9	6,7	6,6	6,2
Inde*	7,9	6,8	7,2	7,7
Brésil	-3,8	3,6	0,2	1,7
Russie	-2,8	-0,2	1,4	1,4

Perspectives économiques du FMI mises à jour en avril 2017

\* Pour l'Inde, les données et les prévisions sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire

Sur les douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars est en hausse de 12,7%. Les performances sont relativement homogènes entre les zones : +16,3% pour l'Eurostoxx en euros, +14,7% pour l'indice S&P 500 en dollars, +14,5% pour l'indice MSCI des pays émergents en dollars et +12,3% pour le Topix en yen, le tout hors dividendes.

Contrairement aux évolutions de début 2016, les marchés actions ont connu une période relativement calme jusqu'au début du mois de juin, grâce à l'apaisement des inquiétudes sur la croissance américaine et à la remontée des cours du pétrole. Ils ont ensuite été ballottés par les sondages liés au référendum du 23 juin sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne. La victoire du vote en faveur du Brexit a déclenché une forte baisse car les investisseurs anticipaient un maintien, donné favori par les bookmakers à l'approche du scrutin. Mais la volatilité n'aura finalement été que de courte durée et les marchés actions ont vite effacé la baisse liée au Brexit, dans un contexte de révision en hausse des prévisions de résultats des entreprises.

En fin d'année, les victoires de Donald Trump aux élections américaines du 8 novembre et du non au référendum sur la constitution en Italie, le 4 décembre, n'ont pas précipité une nouvelle baisse, contrairement à ce que l'on aurait pu craindre. Le plan de relance envisagé par le nouveau président américain a même propulsé le S&P 500 sur de nouveaux sommets, les investisseurs pariant sur un regain de croissance et une amélioration des bénéfices des sociétés. Les marchés actions de la zone euro avaient bien anticipé le rejet du référendum sur la Constitution en Italie et ont salué les nouvelles annonces de la BCE pour finir sur leur plus haut niveau de l'année en décembre 2016. Au premier trimestre 2017, les marchés actions mondiaux se sont inscrits en forte hausse, largement portés par l'amélioration des perspectives de croissance mondiale et des résultats des entreprises.

Sur les marchés obligataires, les taux à 10 ans des obligations des Etats allemands et américains ont baissé jusqu'à l'été pour toucher un point bas à respectivement -0,19% et 1,36% début juillet 2016. Les signaux rassurants sur la conjoncture ont ensuite permis une remontée qui s'est accentuée après la victoire de Donald Trump, car l'éventualité d'une relance budgétaire et le rebond du pétrole ont poussé un peu plus haut les anticipations d'inflation. Au final, le taux à 10 ans allemand est passé de 0,15% à 0,33% sur un an et celui de son homologue américain de 1,77% à 2,39%.

Les marges de crédit par rapport à l'Allemagne se sont nettement écartées en Italie (+92 pb), au Portugal (+86 pb) et, dans une moindre mesure, en France (+31 pb), en raison des incertitudes politiques. Elles ont été à peu près stables en Espagne (+6 pb) et se sont fortement resserrées en Grèce (-178 pb). D'après les indices Merrill Lynch, les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité par rapport aux obligations d'Etat se sont resserrées de 8 points de base. Celles des obligations à haut rendement de 148 points de base, à respectivement 113 et 357 points de base.

Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié de 6,4% face au dollar et de 7,4% face au yen. En revanche, il s'est apprécié de 7,1% contre la livre sterling.

Sur le marché du pétrole, les prix se sont redressés avec les espoirs d'un accord entre les grands producteurs de pétrole et les ruptures d'approvisionnement sur plusieurs marchés. Le 28 septembre, les membres de l'OPEP sont finalement parvenus à un accord de principe sur une réduction de la production, qui a été entériné le 30 novembre. Sur un an, le prix du baril de Brent a augmenté de 36% pour se situer à 53 dollars fin mars 2017, contre 39 dollars fin mars 2016.

### **Etats-Unis**

La croissance américaine s'est établie à +2,1% en rythme annualisé au T4 2016 (+2,0% sur un an), après +3,5% au T3 2016 et +1,4% au T2 2016. La consommation des ménages et l'investissement ont accéléré en cours d'année et le cycle de stockage est devenu plus favorable. Le commerce extérieur a été un frein important en fin d'année.

Les enquêtes ISM de confiance des entreprises se sont nettement améliorées après les points bas atteints à l'été 2016 et cette tendance s'est amplifiée à la suite de l'élection de Donald Trump. En mars 2017, l'indice du secteur manufacturier se situait à 57,2, contre 51,7 en mars 2016, et l'indice du secteur non-manufacturier à 55,2, contre 54,9 en mars 2016.

Le marché du travail est resté dynamique, mis à part deux trous d'air sur l'emploi en mai 2016 et en mars 2017. En moyenne, 171 000 emplois ont été créés sur les douze derniers mois. Sur cette période, le taux de chômage est passé de 5,0% à 4,5%. Le salaire horaire a augmenté de 2,7% sur un an en mars 2017.

La consommation privée a bénéficié d'un coup de fouet au deuxième trimestre 2016, quand les ménages ont utilisé une partie des gains de pouvoir d'achat liés à la baisse du pétrole, jusque-là épargnés. Elle a légèrement ralenti aux troisièmes et quatrièmes trimestres 2016 avant de baisser en janvier et février 2017. Sur un an, la consommation privée a augmenté de 2,6% et le taux d'épargne est passé de 6,2% à 5,6% du revenu disponible.

Dans le secteur de la construction, la reprise s'est poursuivie. Les permis de construire et les mises en chantier de logements individuels ont progressivement accéléré pour atteindre des plus hauts dans ce cycle. Ils ont progressé de respectivement 13,5% et 9,5% sur un an en février 2017. La confiance des constructeurs de maisons s'est nettement améliorée. Les prix de l'immobilier ont augmenté de 5,9% sur un an en janvier 2017, contre +5,1% en mars 2016.

Dans le secteur résidentiel, les ventes de maisons neuves et de maisons anciennes restent orientées à la hausse. Les premières ont progressé de 8,6% sur un an en mars 2017 et les secondes de 5,4% sur un an en février 2017.

Les commandes de biens d'investissement se sont progressivement redressées à partir de l'été 2016, notamment dans les secteurs miniers et pétroliers. Sur un an, les commandes hors défense et aviation sont quasiment stables (+0,3% en février), alors qu'elles étaient en baisse de 3,1% en mars 2016.

Le déficit commercial a atteint 43,6 milliards de dollars en février 2017, contre 37,3 milliards en mars 2016. Les exportations en volume ont fortement baissé en fin d'année, par contrecoup d'une forte hausse à l'été. En parallèle, les importations ont continué de se redresser.

L'inflation a fortement accéléré, principalement du fait de la remontée des cours des matières premières, alors que l'inflation sous-jacente est restée relativement stable. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,4% sur un an en mars 2017, contre +0,9% en mars 2016, et de 2,0% hors énergie alimentation.

Dans ce contexte, la Fed a augmenté son taux directeur de 25 points de base en décembre 2016 et en mars 2017, le portant dans la fourchette de 0,75%-1,00%.

## **Zone euro**

La croissance dans la zone euro a progressivement accéléré sur les douze derniers mois. Le PIB a augmenté de 1,9% en rythme annualisé au T4 2016 (+1,8% sur un an), après +1,7% au T3 2016 et +1,3% au T2 2016. La consommation privée est restée le principal moteur de l'expansion économique.

Le climat des affaires s'est amélioré à partir de l'automne 2016, en dépit des nombreuses incertitudes politiques. L'indice PMI composite a atteint son plus haut niveau dans ce cycle en mars 2017 à 56,4, contre 53,1 en mars 2016.

Le taux de chômage dans la zone euro a poursuivi sa baisse pour se situer à 9,5% en février 2017. Il retrouve ainsi son niveau d'avant la crise de la dette souveraine, après avoir atteint un pic à 12,1% début 2013.

L'inflation dans la zone euro a nettement accéléré sur les douze derniers mois, surtout du fait de sa composante énergétique. En revanche, l'inflation sous-jacente est restée relativement stable. L'inflation globale a atteint +1,5% sur un an en mars 2017, contre +0,0% en mars 2016, et l'inflation sous-jacente +0,7%.

En Allemagne, la croissance a ralenti aux deuxièmes et troisièmes trimestres mais elle a rebondi à +1,7% en rythme annualisé au T4 2016 (+1,7% sur un an). L'indice PMI composite du climat des affaires s'est maintenu sur un bon niveau en 2016 et s'est amélioré au début de 2017. Il se situait à 57,1 en mars 2017, contre 54,0 un an plus tôt.

En France, après une contraction du PIB au T3 2016, la croissance est repartie pour atteindre +1,7% en rythme annualisé au T4 2016 (+1,1% sur un an). L'indice PMI composite du climat des affaires s'est inscrit en forte hausse sur les douze derniers mois. Il s'est établi à 56,8 en mars 2017, contre 50,0 un an plus tôt. Le taux de chômage a été quasi stable à 10,0%, selon les données d'Eurostat.

En Italie, la croissance est restée à la traîne. Le PIB a progressé de 0,7% en rythme annualisé au T4 2017 (+1,0% sur un an). Le 4 décembre, les italiens ont rejeté à une large majorité (59,1%) la réforme constitutionnelle voulue par Matteo Renzi qui a démissionné dans la foulée.

En Espagne, la dynamique de rattrapage s'est à peine essoufflée. La croissance s'est établie à +2,8% au T4 2016 (+3,0% sur un an). Les élections parlementaires espagnoles du 26 juin n'avaient pas permis de dégager une majorité de gouvernement. Le 29 octobre, le parlement a finalement accordé sa confiance à Mariano Rajoy, leader du Parti Populaire, qui a formé un gouvernement de minorité.

Le 8 décembre 2016, la BCE a annoncé une réduction du montant mensuel de ses achats d'actifs de 80 à 60 milliards d'euros à partir du mois d'avril 2017. En parallèle, la durée du programme d'achat (*Asset Purchase Programme – APP*) a été étendu de neuf mois, jusqu'à fin décembre 2017. Pour faciliter la mise en œuvre de l'APP, certaines modalités ont été assouplies : la maturité des titres éligibles au programme d'achats de titres du secteur public a été réduite de deux ans à un an, et les achats de titres du secteur public assortis d'un rendement inférieur au taux de dépôt ont été autorisés.

## **POLITIQUE DE GESTION**

Au début de l'exercice, le 1<sup>er</sup> avril 2016, le FCP fonds Objectif Euribor Convertible 12 mois à son actif réparti de la façon suivante :

- 7,1% en obligations convertibles, avec une sensibilité action de 0,2% environ,
- 50,3% en obligations classiques sans option de conversion,
- 29,5% en obligation subordonnées de type perpétuelle avec un call proche de la date anniversaire sauf pour une obligation Air France au call plus éloigné (octobre 2020),
- 13,1% en liquidités et FCP court terme.

A partir du mois d'avril 2016, nous avons commencé le réinvestissement du portefeuille avec comme cible :

- 13% de l'actif en obligations convertibles avec une sensibilité action de l'ordre de 0,8%,
- 17% de l'actif en obligations corporate, avec une maturité proche de la date anniversaire du fonds, sauf pour une obligation Air France au call plus éloigné (octobre 2020),
- 60% de l'actif en obligations émises par des institutions financières, en majorité avec des calls proches de la date anniversaire du fonds.

Ci-dessous, les commentaires mois par mois de la gestion du FCP OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 mois :

#### **Avril 2016**

Sur le mois d'avril 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de +0,29% dans un contexte de hausse des marchés actions (Stoxx 600 nd en euro +1,75% et Euro Stoxx +1,19%). Nous avons commencé le processus de réinvestissement du fonds, en achetant les obligations perpétuelles BNP 7,781%, SOCGEN 6,999% et Crédit Agricole 8,2% ainsi que l'obligation Areva 2017. Au 31 avril, la sensibilité du fonds s'élève à 0,18 et l'exposition actions à 0,10%.

#### **Mai 2016**

Sur le mois de mai 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,12% dans un contexte de hausse des marchés actions (Stoxx 600 nd en euro +2,50% et Euro Stoxx +2,16%). Nous avons terminé le processus de réinvestissement du fonds, en achetant les obligations perpétuelles BPCE 6,117%, Credit Agr. 8,2%, BNP 7,781%, Natixis 6,307%, SocGen 6,999%, Axa 6,211%. Nous avons aussi constitué des lignes sur Stan 5,875% 2017, UCGIM 5,75% 2017, Aroundtown 1,5%, Telecom Italia 2022 et Areva 4,625% 2017. La performance négative sur le mois est majoritairement expliquée par l'écartement de marge de crédit sur Areva 2017, en raison d'actualités négatives sur l'émetteur. Au 31 mai, la sensibilité du fonds s'élève à 0,68 et l'exposition actions à 2,3%.

#### **Juin 2016**

Sur le mois de juin 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,25% dans un contexte de baisse des marchés actions (Stoxx 600 nd en euro -4,83% et Euro Stoxx -6,14%). Nous avons été remboursés sur Generali, Ald Intl, Telecom Italia et ArcelorMittal. Nous avons investi sur les perp BPCE et SOCGEN ainsi que sur Thyssenkrup 2017 et Tesco 2017. A fin juin, la sensibilité du fonds s'élève à 0,70 et l'exposition actions à 2,6%.

#### **Juillet 2016**

Sur le mois de juillet 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de +0,76% dans un contexte de hausse des marchés actions (Stoxx 600 nd en euro +3,73% et Euro Stoxx +5,18%). Les obligations Telecom Italia 2022 (Convertible) et Areva 2017 ont eu la plus forte contribution sur le mois. A fin juillet, la sensibilité du fonds s'élève à 0,67 et l'exposition actions à 2,6%.

#### **Août 2016**

Sur le mois d'août 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de +0,40% dans un contexte de hausse des marchés actions (Stoxx 600 nd en euro +0,74% et Euro Stoxx 50 +1,15%). Les obligations Areva 2017 et AroundTown 2021 (convertible) ont eu la plus forte contribution sur le mois. A fin août, la sensibilité du fonds s'élève à 1,32 et l'exposition actions à 2.

#### **Septembre 2016**

Sur le mois de septembre 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de +0,07% dans un contexte de marchés actions en légère baisse (Stoxx 600 nd en euro -0,11% et Euro Stoxx -0,06%). Nous avons été remboursés sur l'obligation Tesco 2016. A fin septembre, la sensibilité du fonds s'élève à 1,28 et l'exposition actions à 2,5%.

#### **Octobre 2016**

En octobre 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,07% dans un contexte de marchés actions en baisse (Stoxx 600 nd en euro -1,03%). Nous avons été remboursés sur l'obligation Fiat Chrysler et avons acheté l'obligation convertible Criteria Caixa 2017. A fin octobre, la sensibilité du fonds s'élève à 1,25 et l'exposition actions à 2,6%.

#### **Novembre 2016**

En novembre 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,49% dans un contexte de marchés actions en hausse (Stoxx 600 nd en euro +1,05%). Les mouvements de taux sur la zone euro ont un impact légèrement négatif sur la performance. La performance du fonds est impactée par la faiblesse du compartiment des subordonnées financières. Nous avons été remboursés sur l'obligation Rally/Casino 2016. A fin novembre, la sensibilité du fonds s'élève à 1,14 et l'exposition actions à 2,4%.

### **Décembre 2016**

En décembre 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de +0,38% dans un contexte de marchés actions en hausse (Stoxx 600 nd en euro +5,75%). Les mouvements de taux sur la zone euro ont un impact neutre sur la performance. La performance du fonds est soutenue par les bonnes performances des compartiments convertible et obligataire classique. Nous avons été remboursés sur l'obligation perpétuelle CNP Assurance. A fin décembre, la sensibilité du fonds s'élève à 1,08 et l'exposition actions à 2,8%.

### **Janvier 2017**

En janvier 2017, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois réalise une performance de +0,20% dans un contexte de marchés actions en baisse (Stoxx 600 nd en euro -0,31%). Les mouvements de taux sur la zone euro ont un impact légèrement négatif. La performance du fonds est soutenue par les bonnes performances des compartiments convertibles et obligataires classique. Nous avons été remboursés sur les obligations Technip 0,25% 2017 et l'obligation CNP Assurance 4,75% 2022. A fin janvier, la sensibilité du fonds s'élève à 1,05 et l'exposition actions à 2,8%.

### **Février 2017**

En février 2017, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois réalise une performance de +0,31% dans un contexte de marchés actions en hausse (Stoxx 600 nd en euro 2,81%). Les mouvements de taux sur la zone euro ont un impact légèrement positif. La performance du fonds est soutenue par le compartiment des subordonnées financières, notamment les obligations perpétuelle BBVA dont l'émetteur annonce l'exercice du call. Nous avons été remboursés sur les obligations Generali 5,479 Perp et Thyssenkrup 4,375% 28/02/17. A fin février, la sensibilité du fonds s'élève à 0,97 et l'exposition actions à 2,9%.

### **Mars 2017**

En mars 2017, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois réalise une performance de +0,14% dans un contexte de marchés actions en hausse en Europe (Stoxx 600 nd en euro +3,32%). Les mouvements de taux sur la zone euro ont un impact négatif. La performance du fonds est soutenue par le compartiment des subordonnées financières. Nous avons été remboursés BBVA, Gaz Prom et Thyssenkrupp. Nous avons vendu Air France 2018 et avons allégé Société Générale 2019, nous avons initié une ligne sur Rallye 2020 et Fiat Chrysler 2018 et avons renforcé Air France Perp. A fin mars, la sensibilité taux du fonds s'élève à 1,19 et l'exposition actions à 4,1%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

**a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - **Prêts de titres :**
  - **Emprunt de titres :**
  - **Prises en pensions :**
  - **Mises en pensions :**
  
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
  - **Change à terme :**
  - **Future :**
  - **Options :**
  - **Swap :**

**b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (**)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Total</b></p>	
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Total</b></p>	

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (***)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## 4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

- **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

- **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans sa politique de vote. Ce document est notamment mis à disposition des souscripteurs sur simple demande auprès de la société de gestion.

- **COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du « capital humain » et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, le Fond Commun de Placement OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 MOIS géré par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

- **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 14 octobre 2016.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

- **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul utilisée par l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

- **REMUNERATIONS**

LFG a mis en place une politique de rémunération applicable au personnel de LFG détaillant les principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de LFG.

Les mesures liées au paiement de la rémunération variable, qui doivent s'appliquer sur un exercice entier de performance et qui ne s'appliqueront qu'à partir de l'exercice 2017, seront publiées dans le rapport annuel début 2018.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Lazard Frères Gestion SAS  
25, rue de Courcelles  
75008 Paris.

Le prospectus est disponible sur le site [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr)

**Désignation d'un point de contact :**

Relations Extérieures – du lundi au vendredi de 9 h à 17 heures.

Tél. : 01.44.13.01.79

où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire.

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



## Fonds commun de placement OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 MOIS

Exercice clos le 31 mars 2017

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds commun de placement OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 MOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.



## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 20 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

## 6. COMPTES ANNUELS

### • BILAN en EUR

#### ACTIF

	31/03/2017	31/03/2016
<b>Immobilisations nettes</b>		
<b>Dépôts</b>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>24 981 390,44</b>	<b>12 092 236,22</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>24 868 464,25</b>	<b>10 391 608,35</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	24 868 464,25	10 391 608,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		<b>699 958,13</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		699 958,13
Titres de créances négociables		699 958,13
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>112 926,19</b>	<b>1 000 669,74</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	112 926,19	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>3,67</b>	<b>71,83</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
<b>Autres</b>	<b>3,67</b>	<b>71,83</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>244 613,64</b>	<b>670 920,88</b>
<b>Liquidités</b>	<b>244 613,64</b>	<b>670 920,88</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>25 226 007,75</b>	<b>12 763 228,93</b>

## PASSIF

	31/03/2017	31/03/2016
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	24 541 526,48	12 581 978,63
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>		
<b>Report à nouveau (a)</b>		
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-735 753,31	-385 208,94
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	1 322 704,41	540 031,41
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>25 128 477,58</b>	<b>12 736 801,10</b>
<b>Instruments financiers</b>		26 427,83
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		26 427,83
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		26 427,83
<b>Dettes</b>	97 530,17	
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
<b>Autres</b>	97 530,17	
<b>Comptes financiers</b>		
<b>Concours bancaires courants</b>		
<b>Emprunts</b>		
<b>Total du passif</b>	<b>25 226 007,75</b>	<b>12 763 228,93</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	31/03/2017	31/03/2016
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/03/2017	31/03/2016
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 98 524,60	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 196 270,99	590 222,27
Produits sur titres de créances	101,58	285,31
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>Total (1)</b>	<b>1 394 897,17</b>	<b>590 507,58</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	701,86	
Autres charges financières		
<b>Total (2)</b>	<b>701,86</b>	
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>1 394 195,31</b>	<b>590 507,58</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	123 426,42	50 476,17
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>1 270 768,89</b>	<b>540 031,41</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	51 935,52	
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>1 322 704,41</b>	<b>540 031,41</b>

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.  
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,20% TTC.

### **Commission de surperformance**

La commission de surperformance est prélevée à chaque date anniversaire du lancement du produit.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP à celle de l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement une performance égale à l'indice Euribor 1 an +0,30% constaté à la FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois 15/24.

date de création et au début de chaque période de renouvellement du FCP enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel. Cette commission est plafonnée à 0,30%.

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP, est supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion représentera 25% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence.

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette surperformance sera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence, la performance du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	<b>31/03/2017</b>	<b>31/03/2016</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>12 736 801,10</b>	<b>12 605 150,98</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	12 017 779,80	10 542,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)		-10 542,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 120,26	16 170,80
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-641 297,31	-381 845,92
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-35 407,06	-19 533,82
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-221 288,10	-23 172,35
Différence d'estimation exercice N	-557 673,87	-336 385,77
Différence d'estimation exercice N-I	336 385,77	313 213,42
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-I		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 270 768,89	540 031,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>25 128 477,58</b>	<b>12 736 801,10</b>

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 438 820,23	77,36
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 429 644,02	21,61
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>24 868 464,25</b>	<b>98,97</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>		
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	24 868 464,25	98,97						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							244 613,64	0,97
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 634 550,54	6,50	8 046 639,62	32,02			2 824 251,66	11,24	12 363 022,43	49,20
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	244 613,64	0,97								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/03/2017
Créances	Coupons et dividendes en espèces	3,67
<b>Total des créances</b>		<b>3,67</b>
Dettes	Frais de gestion	22 144,72
	Frais de gestion variable	75 385,45
<b>Total des dettes</b>		<b>97 530,17</b>

- **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 131	12 017 779,80
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1 131	12 017 779,80

- **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	31/03/2017
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	46 752,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables	76 674,17
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

**Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

**Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/03/2017
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	31/03/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/03/2017
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/03/2017	31/03/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	I 322 704,41	540 031,41
<b>Total</b>	<b>I 322 704,41</b>	<b>540 031,41</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	I 322 704,41	540 031,41
<b>Total</b>	<b>I 322 704,41</b>	<b>540 031,41</b>

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/03/2017	31/03/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-735 753,31	-385 208,94
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-735 753,31</b>	<b>-385 208,94</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-735 753,31	-385 208,94
<b>Total</b>	<b>-735 753,31</b>	<b>-385 208,94</b>

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	<b>28/03/2013</b>	<b>31/03/2014</b>	<b>31/03/2015</b>	<b>31/03/2016</b>	<b>31/03/2017</b>
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>12 485 099,64</b>	<b>12 584 386,13</b>	<b>12 605 150,98</b>	<b>12 736 801,10</b>	<b>25 128 477,58</b>
Actif net en EUR	12 485 099,64	12 584 386,13	12 605 150,98	12 736 801,10	25 128 477,58
Nombre de titres	1 201	1 201	1 201	1 201	2 332
Valeur liquidative unitaire en EUR	10 395,58	10 478,25	10 495,54	10 605,16	10 775,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-163,83	-372,81	-320,74	-315,50
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	488,80	339,90	661,61	449,65	567,19

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
MUNCH RUCK TF/TV PERP CALL 12/06/17	EUR	300 000	317 030,40	1,26
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>317 030,40</b>	<b>1,26</b>
<b>CHYPRE</b>				
AROU PROP 1.5% 18-01-21	EUR	1 100 000	1 144 164,09	4,55
<b>TOTAL CHYPRE</b>			<b>1 144 164,09</b>	<b>4,55</b>
<b>DANEMARK</b>				
DANSKE BNK TF/TV PERP *EUR	EUR	300 000	314 982,18	1,25
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>314 982,18</b>	<b>1,25</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CAIXAB I 11/25/17	EUR	1 000 000	1 027 791,16	4,09
INTL CONS AIR 0.625% 17-11-22	EUR	1 300 000	1 207 937,38	4,82
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>2 235 728,54</b>	<b>8,91</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR FRANCE KLM 6.25% TF/TV PERP	EUR	2 100 000	2 257 033,97	8,99
AXA SA TF/TV PERP.	EUR	1 100 000	1 167 154,73	4,64
BNP PARIBAS 5.019%07-PERP	EUR	300 000	315 456,73	1,26
BNP PARIBAS 7.781% PERP EMTN	EUR	1 400 000	1 605 838,01	6,39
BPCE 6.117% PERP EMTN	EUR	1 800 000	1 902 949,00	7,57
CRED AGRICOLE 8.20%PERP	EUR	1 700 000	1 829 792,67	7,28
NATIXIS 6.307% PERP	EUR	1 100 000	1 166 329,43	4,64
NEW AREVA HOLDING 4.625% 05-10-17	EUR	1 500 000	1 563 592,40	6,22
PEUGEOT SA 5.625% 11/07/2017	EUR	1 000 000	1 056 787,26	4,21
RALLYE 1% 02/10/20	EUR	11 500	1 190 710,00	4,74
SG 6.999% TV/TF PERP *EUR	EUR	1 150 000	1 225 987,24	4,88
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>15 281 631,44</b>	<b>60,82</b>
<b>ITALIE</b>				
SIAS 2,625%05-17 CV	EUR	364 266	369 663,82	1,47
TELE ITAL SPA 1.125% 26-03-22	EUR	500 000	489 377,57	1,95
UNICREDITO ITALI 5.75% 09/17	EUR	700 000	739 152,05	2,94
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 598 193,44</b>	<b>6,36</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
FIAT FINANCE TRADE 6.625% 15/03/2018	EUR	500 000	530 970,07	2,11
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>530 970,07</b>	<b>2,11</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
EDP FINANCE BV 5.75% 21/09/2017 SERIE EMTN	EUR	900 000	952 289,26	3,79
ELM BV TF/TV PERP *EUR	EUR	300 000	317 417,41	1,26
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 269 706,67</b>	<b>5,05</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
STANDARD CHARTERED BANK 5.875%07-260917 EMTN	EUR	1 100 000	1 164 484,41	4,63

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TESCO CORP 1.25% 11/17	EUR	1 000 000	1 011 573,01	4,03
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>2 176 057,42</b>	<b>8,66</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>24 868 464,25</b>	<b>98,97</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>24 868 464,25</b>	<b>98,97</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI TRESO COURT TERME I C	EUR	6	112 926,19	0,45
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>112 926,19</b>	<b>0,45</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>112 926,19</b>	<b>0,45</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>112 926,19</b>	<b>0,45</b>
<b>Créances</b>			<b>3,67</b>	
<b>Dettes</b>			<b>-97 530,17</b>	<b>-0,39</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>244 613,64</b>	<b>0,97</b>
<b>Actif net</b>			<b>25 128 477,58</b>	<b>100,00</b>
<b>Objectif Euribor Convertible 12 mois</b>				
	<b>EUR</b>	<b>2 332</b>	<b>10 775,50</b>	